



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 29 juin 2022 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick NAVARRO

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric LOUSTAU

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, Adjointes,
M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à M. André LABARTHE

Etait absente :

- Mme Patricia PROHASKA

24 - DENOMINATION DE LA TRIBUNE D'HONNEUR DU STADE DE FOOTBALL

Par courrier en date du 31 mai 2022, les co-présidents du FC Oloron et de l'Amicale des anciens du FCO Football ont sollicité la Commune pour donner le nom de la tribune d'honneur du terrain de football au président fondateur du FCO, Monsieur Jean-Claude MORA, à l'occasion de la journée du cinquantenaire du club organisée le 2 juillet 2022.

Il s'agit d'installer une plaque commémorative qui portera l'inscription suivante :

Tribune
Jean-Claude MORA – Président fondateur
Du FCO Football en 1970

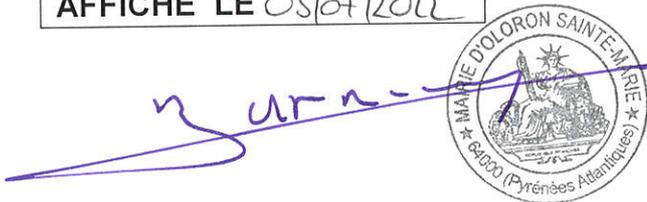
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DÉNOMME** la tribune d'honneur du terrain de football comme ci-exposé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches utiles à cette dénomination.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 juin 2022.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 05/07/2022





Bernard UTHURRY
